

**BURKINA FASO**



*Unité – Progrès – Justice*

---

**DISCOURS DE MADAME VICTORIA OUEDRAOGO/KIBORA,  
MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA  
PROMOTION CIVIQUE, GARDE DES SCEAUX A L'OCCASION DE LA  
CEREMONIE D'OUVERTURE DU SEMINAIRE VIRTUEL POUR LA  
REGION AFRIQUE, DU FONDS D'AFFECTION SPECIALE POUR  
L'ASSISTANCE TECHNIQUE VOLONTAIRE A L'APPUI DE LA  
PARTICIPATION DES PMA/PEID AUX TRAVAUX DU CONSEIL DES  
DROITS DE L'HOMME**

**Thème :** *S'engager avec le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies,  
pendant et après Covid-19 par le biais du Fonds d'affectation spécial pour les  
PMA/PEID : réalisations, défis et leçons apprises*

**(Ouagadougou, 28 avril 2021)**

*7 mns (vérifier au prononcé)*

**Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice,**

**Madame la Présidente du Conseil des droits de l'homme,**

**Monsieur le Directeur de la Division des mécanismes du Conseil des droits de l'homme et des instruments relatifs aux droits de l'homme du Haut- Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants permanents,**

**Monsieur le Chef du service du Conseil des droits de l'homme,**

**Madame la Coordinatrice du Fonds d'affectation spéciale,**

**Distingués participantes et participants,**

**Mesdames et messieurs,**

Je voudrais à l'entame de mon propos, au nom du Gouvernement du Burkina Faso, vous souhaiter la cordiale bienvenue à ce séminaire virtuel pour la région Afrique du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique volontaire à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits Etats insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme, qui se tient dans le contexte critique de la pandémie de la Covid-19.

J'adresse mes vives félicitations à Madame NAZHAT SHAMEEM KHAN, Ambassadeur, Représentante permanente de la République des Fidji à Genève, pour son élection à la Présidence du Conseil des droits de l'homme et la remercie pour l'intérêt qu'elle porte au Fonds ; intérêt

qu'elle a réaffirmé dans la déclaration prononcée lors de sa prise de fonction le 08 février 2021.

Honoré de co-accueillir avec la République sœur de Maurice ce séminaire virtuel, le Burkina Faso salue cette belle initiative et exprime sa reconnaissance au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour le choix porté sur nos pays respectifs.

Le Burkina Faso adresse ses remerciements et ses vives félicitations au Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale qui, sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, travaille sans relâche au renforcement des capacités des PMA et des PEID afin que leurs voix soient entendues au sein du Conseil des droits de l'homme.

Pour avoir été deux fois bénéficiaire de l'assistance du Fonds lors des 29<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> sessions du Conseil des droits de l'homme, le Burkina Faso apprécie sa contribution inestimable au renforcement des capacités de sa délégation à participer de façon efficace et éclairée aux travaux du Conseil.

Le Burkina Faso remercie également les pays donateurs sans lesquels, les objectifs et la portée du Fonds ne pourront pas être atteints.

**Madame la Présidente,**

**Distingués participantes et participants,**

Créé en vertu de la résolution 19/26 dont le Burkina Faso a été co-auteur principal, le Fonds qui a vu son mandat renforcé par la résolution 34/40 a contribué à ce jour, à assurer la participation aux travaux du Conseil

des droits de l'homme de plus de 150 bénéficiaires dont la majorité provient de la région Afrique.

Le séminaire pour la région Afrique, dont nous ouvrons les travaux ce jour, se tient dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 qui a eu un impact sur le fonctionnement du Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes.

En effet, les restrictions sanitaires n'ont pas permis la participation des délégués venus des capitales et des bénéficiaires du Fonds aux 44<sup>e</sup>, 45<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> sessions du Conseil. Les Missions permanentes des PMA et des PEID ainsi que les pays qui n'ont pas de représentation à Genève, ont été privés de l'importante contribution de ces délégués et bénéficiaires aux travaux du Conseil.

**Madame la Présidente,**

En accueillant ce séminaire après ceux organisés dans les régions des Caraïbes et du Pacifique, le Burkina Faso honore ses engagements internationaux en matière de coopération avec les mécanismes et organes des droits de l'homme, notamment les engagements volontaires qu'il a pris lors de son élection comme membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021. En rappel, le Burkina Faso s'est engagé lors de cette élection, à soutenir l'action du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et coopérer pleinement avec le Conseil et ses mécanismes, notamment les procédures spéciales et les organes de traité. Constant dans cet engagement, le Burkina Faso a apporté son soutien, en tant que co-auteur principal, à la décision L23 du Conseil.

Cette décision appelle à la convocation, pendant le segment de haut-niveau de la 49<sup>e</sup> session du Conseil, d'un débat de haut-niveau à l'occasion du dixième anniversaire du Fonds ainsi qu'à une participation universelle des Etats membres des Nations Unies à cette session. Elle a obtenu le soutien transrégional de 160 délégations, témoignant ainsi de l'adhésion universelle des Etats membres des Nations Unies aux missions et objectifs du Fonds.

**Madame la Présidente,**

C'est donc avec honneur que le Burkina Faso co-préside l'ouverture de ce séminaire virtuel, qui se tient autour du thème « S'engager avec le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, pendant et après la période de Covid-19 par le biais du Fonds d'affectation spécial pour les PMA/PEID : réalisations, défis et leçons apprises ».

Le séminaire a pour objectif de réfléchir aux réalisations du Fonds, d'identifier les domaines dans lesquels des améliorations supplémentaires pourraient être apportées et d'évaluer la valeur de ses activités dans l'accomplissement de son mandat de formation et de renforcement des capacités à l'appui de l'engagement des PMA/PEID dans le Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes, surtout dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

**Madame la Présidente,**

Cette pandémie a exacerbé les inégalités et la pauvreté compromettant ainsi les efforts des Etats dans le domaine des droits humains.

Dans ce contexte de défis persistants, notre synergie agissante, en faveur d'une réelle amélioration des activités et des capacités du Fonds, s'impose. C'est le lieu d'encourager et de saluer les efforts déployés par le Fonds, malgré les défis liés à la pandémie de la Covid-19, pour la participation des Etats aux travaux du Conseil.

**Madame la Présidente,**

**Chers participantes et participants,**

Les résultats de ce séminaire, qui seront consignés dans la « Déclaration de Ouagadougou-Port Louis à l'horizon 2022 » contribueront sans nul doute à l'amélioration de la participation de nos délégations aux travaux du Conseil. C'est pourquoi, j'encourage les participants à ne ménager aucun effort pour une réelle évaluation des activités liées au mandat du Fonds.

Dans le contexte de crise économique liée à la crise sanitaire mondiale, je lance un appel à la communauté internationale pour le renforcement des moyens d'actions du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de l'ensemble de ses partenaires, pour la consolidation des droits humains et le soutien aux actions de développement durable à travers le monde.

Je voudrais terminer mon intervention en vous remerciant déjà pour vos importantes contributions et en vous exhortant à saisir cette occasion pour vous assurer, à travers les analyses et propositions pertinentes que vous ferez, que les voix de la région Afrique soient mieux entendues au sein du Conseil des droits de l'homme.

**Je vous remercie.**